

**SYNDICAT  
DES EAUX  
DU SUD EST DU LOT**

**Délibération 2023/51**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS**

Place de la Mairie  
46 260 VARAIRE

Le quatre décembre deux mille vingt-trois à  
14 heures, les membres du Comité Syndical,  
régulièrement convoqués, se sont réunis à la salle  
des fêtes de Cremps sous la présidence de  
Monsieur Didier PECH.

**Nombre de délégués votants : 35**

**Présents (25) :** Mmes et MM AILLET  
Jean-Marie, ALIBERT-SENS Charles  
Louis (suppléant de SAINT-MARTIN  
Alban), ASTRUC Adrien (suppléant de  
DELLER Martine), AYMARD Marcel,  
CAMMAS Francis, COUPY Daniel,  
COURDESSE Pascal, CUBAYNES  
Christian, CUBAYNES Jean-Claude,

DECREMPS Frédéric, DENOUE Jérôme, DUBOIS Gérard (suppléant de ORTALO-MAGNE  
André), FIGEAC Francis, FOLICHON Michèle, GENET Mylène, HAUVETTE Alix, HEBRARD  
Laurent (suppléant de PORTAL Michel), MASSY Christian, MENOUE Ludovic, MONTAGNE  
Yannick, MORICE Pierre, NODARI Sébastien, NOUVIALE Arnaud, PECH Didier, VALETTE  
Roselyne.

**Absents représentés (0) :**

**Absents excusés (6) :** Mmes et MM CONTE Christian, GOURGOU Jean-Pierre, GROUWET  
Pascal, MAROT Michel, TARDY Michel, TRAVERSAC David.

**Absents (4) :** Mme et MM. ESTIVAL René, VAQUIE Jacques, VIDAL Jean-Claude,  
WAGNER Marie-France.

Monsieur Charles Louis ALIBERT-SENS est désigné en tant que secrétaire de séance

**Objet : Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) 2024**

Selon l'article L5211-36 du CGCT qui précise que les établissements publics de coopération  
intercommunale qui comprennent au moins une commune de 3 500 habitants et plus, doivent  
appliquer l'article L2312-1 du CGCT qui stipule entre autres : « Dans les communes de 3 500  
habitants et plus, le maire présente au conseil municipal, dans un délai de deux mois précédant  
l'examen du budget, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels  
envisagés ainsi que la structure et la gestion de la dette. Ce rapport donne lieu à un débat [...]. Il  
est pris acte de ce débat par une délibération spécifique. »

Après présentation par Monsieur le Président des orientations budgétaires qu'il souhaite  
donner aux budgets de l'eau et de l'assainissement collectif, le comité syndical adopte, à  
l'unanimité, les orientations générales du budget pour 2024 telles que proposées.

**FAIT et DELIBERE les jour, mois et an que dessus.**

**Pour copie certifiée conforme au registre.**

Certifié exécutoire

Transmis en Préfecture le - 7 DEC. 2023

Publié ou notifié le - 7 DEC. 2023

Le Président

A Cremps, le 4 décembre 2023

Le Président

Didier PECH

